

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS DE JANVIER 2025

Le Conseil a décidé

de fixer les dicastères pour la nouvelle législature avec les responsables respectifs.

de transmettre au bureau cantonal des taxes cadastrales la composition de la Commission communale de taxation pour la législature 2025-2028, à savoir : Carine Crettenand, Teneur du registre, Frédéric Thomas et Serge Béguelin, Conseiller.

de transmettre à Valchablais Invest SA les projets d'investissements communaux pour la prochaine législature, en cours d'exécution ou non.

d'accepter la candidature de Monsieur Herbert Barton en tant que représentant communal à la LIPDA. (Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage).

de déléguer aux différentes commissions de l'ACHL les Conseillers suivants : Loïc Bénet au bureau scolaire, Antigona Berisa aux affaires sociales, Pierre Covac à la gestion et amélioration et Antigona Berisa à la sécurité. Monsieur Loïc Bénet sera le scrutateur titulaire et Antigona Berisa sa suppléante.

de prendre contact avec les propriétaires des parcelles concernées par la lutte contre la néophyte envahissante "Lonicera pileata" connue plus précisément sous le nom de Chévrefeuille à cupule, afin d'obtenir leur autorisation pour l'arrachage de cette plante tapissante. Les frais seront entièrement pris en charge par le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP).

d'accepter le budget 2025 de la commune présenté par l'organe de contrôle de la commune. Les charges de fonctionnement s'élèvent à Fr.5'044'493.00 et les recettes à Fr.4'756'121.00. L'excédent de charge se monte à Fr.288'372.00. Le plan quadriennal sera établi avant l'assemblée primaire.

d'accepter la pose d'un panneau permanent sur l'immeuble de la salle polyvalente, indiquant le point de rencontre d'urgence.

